



# CGME

Conseil en gestion  
et management d'entreprises

Jean-François JAUMIER

Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

**FAOL**

**Siège social : 22 Rue Antoine Marty  
11000 CARCASSONNE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2023*

Site internet :  
[www.cgmesud.fr](http://www.cgmesud.fr)

205, Boulevard Gay Lussac  
Z.I. La Bouriette  
11000 CARCASSONNE

[cgme@cgmesud.fr](mailto:cgme@cgmesud.fr)  
Tél. : 04 68 72 33 83  
Télécopie : 04 68 72 52 44

SARL JAUMIER  
Capital de 8 000€  
RCS Carcassonne 448 226 092

Locataire gérant – N° d'identification intracommunautaire : FR 74 448 226 092

Conditions de règlement des honoraires : par prélèvement. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (art. L 441-6).

**FAOL**  
**Siège social : 22 Rue Antoine Marty**  
**11000 CARCASSONNE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2023*

Aux Membres,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FAOL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CARCASSONNE, le 31 Mai 2024

**SARL JAUMIER**, représenté par  
Jean François JAUMIER  
Commissaire aux comptes

**GROUPE CGME**  
**SARL JAUMIER**  
**EXPERT-COMPTABLE**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
205 bd. Gay Lussac - Z.I. la Bouriette  
11000 CARCASSONNE  
Tél. 04 68 72 36 83  
cgme@cgmesud.fr

**FAOL**

22 Rue Antoine Marty

**11000 CARCASSONNE**

---

La FAOL est constituée de plusieurs centres. Chaque centre a mis en place une comptabilité distincte. Cependant, afin de présenter un bilan et un compte de résultat global et pour une meilleure lecture, il a été procédé à l'élimination des principales opérations réciproques.

Les états financiers présentés ne correspondent pas à un bilan consolidé selon les normes strictes définies par le plan comptable.

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311222
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>94 182,96</b>	<b>80 291,82</b>	<b>13 891,14</b>	<b>0,01</b>
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	94 182,96	80 291,82	13 891,14	0,01
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 509 923,16</b>	<b>8 980 673,04</b>	<b>4 529 250,12</b>	<b>4 389 299,11</b>
Terrains	261 658,98		261 658,98	261 658,98
Aménagement cour	73 053,35	31 448,34	41 605,01	42 915,40
Constructions	10 905 996,12	7 350 812,60	3 555 183,52	3 650 768,82
Installations techn., mat., outil	801 165,56	429 978,46	371 187,10	75 546,49
Autres immob. corporelles	1 468 049,15	1 168 433,64	299 615,51	355 330,13
Immobilisations en cours				3 079,29
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>223 790,32</b>	<b>29 449,91</b>	<b>194 340,41</b>	<b>194 340,41</b>
Participations selon mise en équi.				
Autres participations	500,00		500,00	500,00
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	39 449,91	29 449,91	10 000,00	10 000,00
Autres immob. financières	183 840,41		183 840,41	183 840,41
<b>TOTAL II</b>	<b>13 827 896,44</b>	<b>9 090 414,77</b>	<b>4 737 481,67</b>	<b>4 583 639,53</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>2 678,28</b>		<b>2 678,28</b>	<b>5 117,78</b>
Matières premières & approvision	2 678,28		2 678,28	5 117,78
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>				
Avances & acomptes versés/com.				
<b>Créances</b>	<b>2 171 714,01</b>	<b>69 216,32</b>	<b>2 102 497,69</b>	<b>1 246 782,49</b>
Clients et comptes rattachés	1 967 148,36	69 216,32	1 897 932,04	1 085 705,27
Autres créances	90 373,09		90 373,09	85 063,05
Produits à recevoir	114 192,56		114 192,56	76 014,17
<b>Divers</b>	<b>4 940 905,08</b>		<b>4 940 905,08</b>	<b>6 057 239,99</b>
Valeurs mobilières de placement	3 368 883,37		3 368 883,37	1 340 150,06
Disponibilités	1 572 021,71		1 572 021,71	4 717 089,93
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>112 148,82</b>		<b>112 148,82</b>	<b>134 564,75</b>
Charges constatées d'avance	112 148,82		112 148,82	134 564,75
<b>TOTAL III</b>	<b>7 227 446,19</b>	<b>69 216,32</b>	<b>7 158 229,87</b>	<b>7 443 705,01</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>21 055 342,63</b>	<b>9 159 631,09</b>	<b>11 895 711,54</b>	<b>12 027 344,54</b>

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311222
<b>Fonds associatif</b>			<b>32 879,92</b>	<b>32 879,92</b>
Fonds associatif			32 879,92	32 879,92
<b>Legs en contrepartie d'actif immob.</b>			<b>317 257,00</b>	<b>317 257,00</b>
Legs en contrepartie d'actif immob			317 257,00	317 257,00
<b>Réserves</b>			<b>5 554 111,30</b>	<b>5 869 509,64</b>
Réserve légale				
Réserves statutaires			4 356 171,22	4 672 660,16
Réserves sous contrôle			1 197 940,08	1 196 849,48
Autres réserves				
<b>Report à nouveau</b>				
Report à nouveau				
Report à nouveau sous contrôle				
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>-647 782,88</b>	<b>-265 398,34</b>
Résultat de l'exercice			-689 296,54	-320 038,29
Résultat de l'exercice ss contrôle			41 513,66	54 639,95
<b>Dépenses refusées org. financeurs</b>				
Dépenses refusées org. financeurs				
<b>Subventions d'investissement</b>			<b>1 740 716,14</b>	<b>1 892 403,19</b>
Subventions d'investissement			1 740 716,14	1 892 403,19
<b>Prov. réglementées sous contrôle</b>				
Prov. réglementées sous contrôle				
<b>TOTAL (I)</b>			<b>6 997 181,48</b>	<b>7 846 651,41</b>
<b>Provisions sous contrôle</b>			<b>113 872,07</b>	<b>113 872,07</b>
Provisions sous contrôle			113 872,07	113 872,07
<b>TOTAL (II)</b>			<b>113 872,07</b>	<b>113 872,07</b>
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>			<b>6 079,12</b>	<b>5 307,31</b>
Provisions pour charges			6 079,12	5 307,31
<b>TOTAL (III)</b>			<b>6 079,12</b>	<b>5 307,31</b>
<b>Fonds dédiés</b>			<b>22 500,00</b>	<b>32 845,65</b>
Fonds dédiés			22 500,00	32 845,65
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>22 500,00</b>	<b>32 845,65</b>
<b>Emprunts &amp; dettes aup. étab. crédit</b>			<b>2 465 919,58</b>	<b>2 089 506,49</b>

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311222
Emprunts & dettes			2 465 919,58	2 089 506,49
<b>Emprunts et dettes financ. divers</b>				
Emprunts et dettes financ. divers				
<b>Avanc. &amp; acptes reçus/com en cours</b>				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b>			<b>730 470,19</b>	<b>531 830,95</b>
Dettes fourniss. & cptes rattachés			730 470,19	531 830,95
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			<b>1 357 442,24</b>	<b>1 210 663,27</b>
Dettes fiscales et sociales			1 357 442,24	1 210 663,27
<b>Dettes sur immo. et cptes rattachés</b>				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
<b>Autres dettes</b>			<b>141 456,37</b>	<b>113 585,83</b>
Autres dettes			141 456,37	113 585,83
<b>Produits constatés d'avance</b>			<b>60 790,49</b>	<b>83 081,56</b>
Produits constatés d'avance			60 790,49	83 081,56
<b>TOTAL (V)</b>			<b>4 756 078,87</b>	<b>4 028 668,10</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>				
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>			<b>11 895 711,54</b>	<b>12 027 344,54</b>

Impression provisoire



Détail des postes		Au 311223	Au 311222
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Coût d'achat des marchandises</b>		<b>2 439,50</b>	<b>-1 699,51</b>
Achats de marchandises			
Variations de stocks de march.		2 439,50	-1 699,51
<b>Consommation exercice /tiers</b>		<b>4 169 924,24</b>	<b>3 359 062,23</b>
Achats matières premières			
Achats autres approvisionnements			
Variation de stocks Mat./approv.			
Autres achats et charges externes		4 169 924,24	3 359 062,23
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>		<b>572 651,13</b>	<b>491 905,59</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés		572 651,13	491 905,59
<b>Charges du personnel</b>		<b>6 119 537,84</b>	<b>5 346 606,88</b>
Salaires et traitements		4 461 149,88	3 914 451,80
Charges sociales		1 658 387,96	1 432 155,08
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>		<b>462 750,04</b>	<b>449 831,76</b>
Amort. sur immobilisations		388 353,20	419 726,20
Provis. sur immobilisations			
Provis. sur actif circulant		68 317,72	24 798,25
Amort. pour risque et charges		6 079,12	5 307,31
<b>Autres charges</b>		<b>430 885,98</b>	<b>317 300,72</b>
Autres charges		430 885,98	317 300,72
<b>TOTAL I</b>		<b>11 758 188,73</b>	<b>9 963 007,67</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>			
Quotes-parts résultats/op comm.			
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>		<b>25 340,29</b>	<b>11 080,76</b>
Dot. aux amort. & aux provisions			
Intérêts et charges assimilées		25 340,29	11 080,76
Différences négatives de change			
Charges nettes/cess. mob. de plac.			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>		<b>13 921,75</b>	<b>35 621,58</b>
Sur opérations de gestion		2 136,58	17 601,50
Sur opérations en capital		11 785,17	18 020,08
Dotations aux amort. & provis.			
<b>PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)</b>			
Partic. salariés Expansion			
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>			
Impôts sur les bénéfices			
<b>Solde créditeur</b>			
Bénéfice			
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>		<b>11 797 450,77</b>	<b>10 009 710,01</b>

Impression provisoire

Détail des postes			Au 311223	Au 311222
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Montant net Chiffre d'affaires (A)</b>			<b>9 649 056,43</b>	<b>8 392 002,18</b>
Ventes de marchandises			10 622,00	7 234,02
Production vendue (B&S)			9 638 434,43	8 384 768,16
<b>Autres produits d'exploitation (B)</b>			<b>1 355 750,34</b>	<b>1 309 464,27</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			739 649,20	780 119,56
Reprise /prov. & transferts charge			282 634,07	214 973,57
Autres produits			333 467,07	314 371,14
<b>TOTAL (A+B)</b>			<b>11 004 806,77</b>	<b>9 701 466,45</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes parts résultat/op. comm.				
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>				
De participations			<b>130 148,25</b>	<b>27 217,00</b>
D'autres valeurs mobil. & créances			130 121,88	27 195,69
Autres intérêts et produits assim.			26,37	21,31
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>				
Sur opérations de gestion			<b>14 712,87</b>	<b>15 628,22</b>
Sur opér. de capital, cess. actifs				3 100,00
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital			14 712,87	12 528,22
Reprises/prov. & transf.de charges				
<b>Solde débiteur</b>			<b>647 782,88</b>	<b>265 398,34</b>
Perte			647 782,88	265 398,34
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>			<b>11 797 450,77</b>	<b>10 009 710,01</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

(Durée de l'exercice 12 mois semblable à la durée de l'exercice précédent)

**IDENTIFICATION**

Total du bilan (net) .....	11 895 711.54
Total du compte de résultat :	
- Charges.....	11 797 450.77
- Produits .....	11 149 667.89
Résultat net comptable :	
- Perte .....	647 782.88
Dont résultat de l'association .....	- 689 296.54
Dont résultat sous contrôle .....	41 513.66

La présente liasse a été arrêtée par le Conseil d'Administration du 30 mai 2024.

**PRINCIPES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**Immobilisations**

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

**Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées suivant la méthode au coût moyen pondéré.

**Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilité

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Eléments significatifs de l'exercice

Les comptes au 31 décembre 2023 laissent apparaître une perte globale de 647 783 € qui s'explique principalement par une perte dégagée par le service Formation Professionnelle Continue de 155 154 € et par le FMJT pour 253 543 € et FAOL Siège (services centraux) 163 491 €. D'autres établissements sont également en perte.

Au vue des capitaux propres d'un montant de 6 997 181 € la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

## Autres éléments significatifs

**Engagement retraite :** Les indemnités de fin de carrière sont couvertes par un contrat d'assurance pour l'intégralité du personnel salarié souscrit à effet du 01 janvier 2007. Le coût de l'assurance est réparti dans chaque centre à hauteur de 1.40 % de sa masse salariale.

### Fonctionnaire Education nationale

Depuis le 01 septembre 2009, les fonctionnaires en position administrative de détachement sont directement rémunérés par les fédérations départementales. Ainsi, ils sont salariés de la F.A.O.L.

*Dans le cadre de la loi de 1984 sur la prévention des difficultés des entreprises, il convient de signaler que les ressources de l'association sont constituées essentiellement de subventions.*

*Donc, la continuité de l'exploitation de l'association est liée au maintien des subventions.*

## ANNEXE SUITE

## MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2023

	Valeur brute au	Acquisitions	Apports réévalués	Cessions hors service	Virements de poste	Valeur brute à la fin
	col 1	col 2	col 3	col 4	col 5	col 6
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	83 575	14 910		4 302		94 183
- Logiciels	83 575	14 910		4 302		94 183
- Autres	0					0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	12 932 977	854 634		68 625	327 356	13 509 922
- Terrains	261 659					261 659
- Constructions sur sol propre	10 812 519	171 280		4 751		10 979 046
- Constructions sur sol d'autrui	0					0
- Equipements techniques	484 330	316 836				801 166
- Matériel de transport	531 069					531 069
- Matériel et mobilier	958 614	42 240		63 874		936 980
- Autres	0					0
- En cours	3 079	324 277			327 356	0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	223 790					223 790
- Participations	177 341					177 341
- Créances rattachées à des participat	0					0
- Autres immobilisations financières	46 449					46 449
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 240 342</b>	<b>869 543</b>		<b>72 927</b>	<b>327 356</b>	<b>13 827 896</b>

## MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2023

	Amortis. Au début	Dotations exercice	Dotations exceptionne	Reprises amortis.	Virements de poste	Amortis. À la fin
	col 1	col 2	col 3	col 4	col 5	col 6
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	83 575	1 019	0	4 302	0	80 292
- Logiciels	83 575	1 019		4 302		80 292
- Autres	0					0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	8 661 972	387 326	0	68 625	0	8 980 673
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	7 118 836	268 176		4 751		7 382 261
- Constructions sur sol d'autrui						0
- Equipements techniques	408 783	21 195				429 978
- Matériel de transport	417 114	45 329				462 443
- Matériel et mobilier	717 239	52 626		63 874		705 991
- Autres						
- En cours						
<b>TOTAL AMORTIS. SUR ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 379 087</b>	<b>388 353</b>	<b>0</b>	<b>72 927</b>	<b>0</b>	<b>9 060 965</b>

**ANNEXE SUITE**

<b>MOUVEMENTS DES PROVISIONS AU 31/12/2023</b>							
	Montant au début n	Dotations exercice		Reprises de provisions		Régularisations ou Apports	Montant en fin n
		Exploitat.	Fi. & Except.	Exploitat.	Fi. & Except.		
	col 1	col 2	col 3	col 4	col 5	col 6	col 7
<b>Provisions pour risques et charges</b>	119 179	6 079		5 307			119 951
- Pour litiges							
- Pour risques E.C.V.L.							
- Pour pertes de change							
- Pour pensions et retraites CET	5 307	6 079		5 307			6 079
- Pour grosses réparations	0						0
- Pour congés							
- Autres provisions sous contrôle	113 872						113 872
<b>Provisions pour dépréciations</b>	54 248	68 318		23 900			98 666
- Des immobilisations incorporelles							
- Des immobilisations corporelles							
- Des participations							
- Des créances rattachées aux participations							
- Des autres titres immobilisés							
- Sur stocks et en cours							
- Sur clients, organismes et usagers	24 798	68 318		23 900			69 216
- Sur autres créances							
- Provisions dépréciations cptes financières	29 450						29 450
- Des valeurs mobilières de placement							
- Sur disponibilité							
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	173 427	74 397		29 207			218 617

*ANNEXE SUITE*

<b>ECHEANCES CREANCES ET DETTES AU 31/12/2023</b>						
				<b>Brut</b>	<b>A 1 an au +</b>	<b>A plus d' un an</b>
<b>ETAT DES CREANCES</b>						
<b>1. De L' ACTIF IMMOBILISE</b>				223 290		223 290
- Créances rattachées à des participations						
- Prêts				39 450	0	39 450
- Autres immobilisations Financières				183 840		183 840
<b>2. De L' ACTIF CIRCULANT</b>				2 283 863	2 283 863	
- Organismes et usagers				2 081 341	2 081 341	0
- Fournisseurs débiteurs ( y compris d'immobilisations )						
- Fédérations						
- Autres créances				90 373	90 373	0
- Charges constatées d'avances				112 149	112 149	0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>				<b>2 507 153</b>	<b>2 283 863</b>	<b>223 290</b>
				<b>Brut</b>	<b>A 1 an au +</b>	<b>A plus d' un an</b>
<b>ETAT DES DETTES</b>						
<b>3. EMPRUNTS</b>				2 465 920	153 848	2 312 072
- Emprunts auprès des étab. De crédits ( + intérêts courus				2 465 920	153 848	2 312 072
- Emprunts et dettes diverses ( + intérêts courus non echus						
<b>4. AUTRES DETTES</b>				2 290 158	2 290 158	0
- Avances reçues des organismes et usagers créditeurs						
- Fournisseurs et comptes rattachés				730 470	730 470	0
- Dettes fiscales et sociales				1 357 442	1 357 442	0
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
- Fédérations						
- Autres dettes				141 456	141 456	0
- Produits constatés d'avance				60 790	60 790	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>				<b>4 756 078</b>	<b>2 444 006</b>	<b>2 312 072</b>

**ANNEXE SUITE**

<b>PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2023</b>		
<b>MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>		<b>MONTANTS</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Organismes clients & usagers		405 674
Autres créances		114 193
V.M.P. Intérêts courus non échus		
<b>TOTAL</b>		<b>519 867</b>
<b>CHARGES A PAYER AU 31/12/2023</b>		
<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>		<b>MONTANTS</b>
Emprunts auprès des etab de crédit : intérêts courus non échus		2 105
Emprunts et dettes diverses : intérêts courus non échus		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		114 902
Dettes fiscales et sociales		712 382
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>		<b>829 389</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D' AVANCE AU 31/12/2023</b>		
	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges / Produits d'exploitation	112 149	60 790
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>112 149</b>	<b>60 790</b>



*ANNEXE SUITE*

Filiales et Participations	Capital Social	Réserves et Report à nouveau	Quote part du capital détenu %	Valeur brute titres détenus	C,A, HT dernier exerc clos	Résultat exercice clos
<b>A * Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip,</b>						
<b>* Filiales (plus de 50 du capital détenu)</b>						
<b>E.C.V.L.</b>	240 869	687 167	99	176 841	477 610	33 888
<b>* Participations ( 10 à 50 % du capital détenu)</b>						
<b>A * Renseignements globaux cincernant les autres filiales &amp; particip</b>						
<b>*Filiales non reprises</b>						
<b>*Participations non reprises</b>						
<b>Observations complémentaires</b>						

<b>Éléments relevant de plusieurs postes du bilan</b>			
<b>(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)</b>			
	<b>Montant concernant les entreprises</b>		<b>Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce</b>
	<b>Liées</b>	<b>avec lesquelles la société à un lien de participation</b>	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		177 341	
Créances rattachées à des participations ECVL			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés RIVES		145 603	
Autres créances ECVL avance trésorerie		131	
Autres créances ECVL avance trésorerie			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés RIVES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes Amis de Rives		147 591	
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2023</b>			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			<b>MONTANT</b>
Effets excomptés échus			
Avals et cautions			4 066 205
(1) Dont concernant :			
* les dirigeants			
* les filiales			
* les participations			
* les autres entreprises liées ECVL			4 066 205
* le réseau (FOL)			
Dont engagements assortis de sûretés réelles			
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			<b>MONTANT</b>
Don d'une parcelle de 5000 m2 par la commune de Castelnaudary en 2008 pour la construction du Foyer de jeunes travailleurs évalué à			129 257
Don, d'une parcelle de 6408 m2 érigée d'un bâtiment, par la commune de Limoux en 2011 pour la construction du Foyer de jeunes travailleurs évalué à			188 000

**ANNEXE SUITE**

REMUNERATION DES DIRIGEANTS AU 31/12/23		
	Modalité	Charges brutes de l'exercice
BONAL Fabrice	Bulletin de salaire	53 626
MASCARAQUE Thierry Janvier à Août 2023	Bulletin de salaire	43 940

TABLEAUX DE CALCUL DES FOND DEDIES						
Comptes	Libelles	Fonds departs au 1/1	Utilisation en cours d'ex. n compte 789	Subventions accordées	Engagemt a réaliser/ress. affectées cpte689	Fonds restant à engager fin ex. cpte194
194000	Cd 2021 SAMIE	12 000,00	12 000,00			
194000	Région FNDVA			2 500,00	2 500,00	2 500,00
194000	CAF 100% num RHJ LIMOUX	845,65	845,65			
194000	PLF+VRL CRIA 2022	20 000,00	20 000,00			
194000	BOP 104			20 000,00	20 000,00	20 000,00
194000						
194000						
194000						
<b>TOTAL</b>		<b>32 845,65</b>	<b>32 845,65</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>

<b>EFFECTIFS AU 31/12/2023</b>		
	<b>PERSONNEL SALARIE ( N )</b>	
	<b>C.D.I.</b>	<b>C.D.D.</b>
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	81	11
Employés	18	7
Employés saisonniers		
Cadres Dirigeants	2	
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>18</b>